

Carrières féminines : la femme aide-libraire

Autor(en): **A.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 202

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quartiers misérables des grandes villes, et les amener à cultiver la terre, tout au moins celle des jardins potagers. — Que soit créé dans tous les ports de mer un refuge où seraient hospitalisés temporairement les femmes et les enfants en danger moral (émigrants ou immigrants); — qu'il se forme des associations de parents d'élèves des écoles; — que le travail à domicile des femmes soit protégé: la situation de ces ouvrières est lamentable et la réforme est urgente; — que, pour améliorer l'hygiène et le bien-être de la famille ouvrière, les industriels veuillent bien organiser dans leurs usines des services sociaux sous la direction d'une surintendante diplômée; — que des femmes fassent partie de la police et des tribunaux d'enfants.

Voilà qui donne assurément quelque idée du magnifique programme du Congrès de Lyon. Qu'il se soit attelé à des tâches extrêmement difficiles, nul n'en doute; mais, comme l'a rappelé Lady Aberdeen, une toute petite différence sépare les choses difficiles des choses impossibles: les premières sont faites aujourd'hui, et les secondes le seront demain!

J. V.

Carrières féminines

La femme aide-libraire

La profession de libraire ne doit pas être envisagée comme une activité purement commerciale: elle tient le milieu entre les professions commerciales et scientifiques; de même que, par exemple, on exige du pharmacien non seulement des connaissances scientifiques, mais encore commerciales, pour exercer la profession de libraire, il faut, d'une part, posséder à fond le côté commercial avec tous les usages particuliers à cette branche, et d'autre part avoir des connaissances détaillées et étendues de la littérature classique et moderne, ainsi que des publications scientifiques, techniques et artistiques. Le véritable libraire doit avoir un réel penchant pour les livres; celui-là seulement en aura soin et persévéra dans les mauvaises périodes pendant lesquelles on ne fait qu'un bénéfice insignifiant.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.

A. *L'assortiment* (le commerce des livres proprement dit) comprend:

1. Les achats. (Rapports avec l'éditeur, commandes, comptabilité, comptes d'éditeurs.)
2. L'activité dans le magasin, l'étalage, etc.
3. La vente: rapports avec le public, exécution et expédition des commandes, envois à l'examen, comptabilité.

B. *L'édition* (beaucoup de libraires sont en même temps éditeurs), c'est-à-dire:

1. La lecture et l'appréciation des manuscrits, les relations avec les auteurs.

2. Les rapports avec les imprimeurs et les relieurs. (Des connaissances du livre et de sa fabrication sont nécessaires.)

3. Les rapports avec les libraires (assortiment).

Beaucoup de libraires vendent aussi des reproductions de tableaux, des gravures, des dessins et des tableaux de tout genre. Le travail consiste en achats et en ventes; pour cela il faut avoir des connaissances de l'art ancien et moderne, ainsi que des divers procédés de reproduction.

A côté des aides-libraires qui ont fait un apprentissage complet, il y a place pour de nombreuses aides féminines pour le travail de bureau, mais celles-ci n'auront que rarement à s'occuper de la vente dans le magasin et des rapports avec la clientèle. Un apprentissage complet donne à l'aide-libraire la possibilité de pénétrer dans toutes les branches de la profession, de sorte qu'elle peut en saisir l'ensemble et arriver à acquérir la sûreté nécessaire pour avoir plus tard une activité intéressante dans une librairie.

On confiera à une aide-libraire ayant fait son apprentissage un travail varié et plein de responsabilité, et sa rémunération sera à peu près sur le même pied que celle d'un employé.

Les possibilités de faire un pareil apprentissage existent chez nous: à Berne et ailleurs, plusieurs librairies acceptent des apprenties; en Suisse romande, des femmes sont aussi entrées dans des librairies.

APTITUDES REQUISES. Toute jeune fille vive et intelligente est apte à cette profession. Il est important d'avoir une bonne santé, d'avoir une bonne mémoire, de la vivacité d'esprit, un don pour les langues. Une bonne instruction est nécessaire, et il est utile d'avoir suivi quelques classes du gymnase, mais la maturité n'est pas absolument indispensable. Le zèle et le sérieux ne doivent naturellement pas manquer. Une mauvaise ouïe ou un défaut de prononciation ferme les portes de cette profession.

Il est préférable de faire son apprentissage dans une bonne librairie bien achalandée, soit seulement pour la vente, soit pour l'édition, soit pour les deux branches; une ville universitaire est à conseiller, car, dès le début, on acquerra des connaissances de littérature scientifique.

Les places d'apprentis ne sont pas très nombreuses, car tous les libraires ne veulent pas s'en charger.

A côté de l'apprentissage pratique, l'apprentie doit fréquenter les cours complémentaires commerciaux avec examen de fin d'apprentissage. Les libraires bernois ont organisé à la place des cours commerciaux une école pour libraires où les apprentis et apprenties reçoivent un enseignement correspondant aux besoins de la librairie.

APPRENTISSAGE. L'apprentissage dure en général trois ans; il peut être réduit à deux ans si l'on a le diplôme de maturité. Pendant

Margaret Ethel Macdonald

1870-1911

(Suite et fin¹)

Comme secrétaire de la Commission de statistique du Conseil industriel des femmes, elle eut une activité suivant son cœur, précise, définie, et exigeant une grande correspondance avec l'étranger. Elle fut membre aussi de la Commission d'enquête (service domestique, enseignement post-scolaire pour les jeunes filles, travail des femmes mariées, enfants abandonnés, etc.) et de la Commission d'éducation. L'enquête, faite par cette dernière Commission, sur le travail professionnel des écoliers, suscita une enquête officielle du gouvernement, que suivirent d'abord une loi, puis la création d'une Commission spéciale dont Margaret fut membre jusqu'à sa mort.

Mais son activité favorite, elle l'exerça surtout au sein de la Ligue des femmes socialistes (*Women's Labour League*), fondée par elle en 1906. Du labeur immense de Margaret Macdonald, nous ne pouvons que résumer le plus brièvement possible cinq questions importantes auxquelles elle consacra sa trop courte vie: 1. l'éducation professionnelle des jeunes filles; 2. le travail à domicile des femmes; 3. les ouvriers pour chômeuses; 4. les sommelières; 5. le suffrage féminin.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* des 12 et 26 décembre 1924.

1. Quand la Commission d'enseignement professionnel commença à fonctionner à Londres, elle ne s'occupa que des hommes. Pour les femmes, il n'existait que les anciennes écoles ménagères et aussi des cours de sténographie et de dactylographie, « ces deux dernières professions considérées seules comme ne déclassant pas une femme ». Margaret fit d'abord une enquête qui révéla combien la jeune fille perdait habituellement de temps précieux entre sa sortie d'école primaire et l'apprentissage d'un métier. Puis elle se rendit à Paris pour étudier les écoles professionnelles de jeunes filles et en revint avec un projet d'écoles qui enseigneraient une profession l'après-midi, et le matin, les notions générales requises par la profession (dessin, comptabilité, etc.). Une école pour couturières s'ouvrit aussitôt et fut suivie de beaucoup d'autres. Mais les débuts furent pénibles et décourageants, car les élèves étaient alors très peu nombreuses, et cette préparation professionnelle féminine n'intéressait guère la classe ouvrière.

2. L'enquête capitale de Margaret fut celle consacrée au travail à domicile des femmes.

« Ce travail avait été envisagé jusqu'alors comme aussi inévitable qu'une loi naturelle, dit M. Macdonald, comme un mal qu'on pouvait déplorer, mais non supprimer. Les gens soupiraient, mais aussi remerciaient le Ciel d'avoir fait naître de telles héroïnes sous d'humbles toits. Une petite aumône là-dessus... et la question en restait là. De tout mon cœur, ma femme entreprit la campagne contre cette iniquité, et son premier soin fut, naturellement, d'obtenir des

L'apprentissage, il est payé une petite rémunération: 1^{re} année, fr. 30 à 40 par mois; 2^{me} année, fr. 50 à 60; 3^{me} année, fr. 60 à 80.

LES POSSIBILITÉS DE PLACEMENT sont restreintes pour le moment. On compte actuellement davantage de personnel du pays que dans les dernières années, et l'on manque plutôt de bons employés et employées, surtout dans la Suisse romande. Quand les affaires s'amélioreront, il est à espérer que la librairie, elle aussi, aura besoin d'un personnel plus nombreux.

L'apprentissage une fois terminé, il est à conseiller à la librairie de faire un séjour dans un pays de langue étrangère; plus elle possèdera de langues, plus elle aura de chances de trouver des places. On peut aussi travailler dans les maisons d'édition, ou devenir indépendante en dirigeant une librairie de petite ou de moyenne importance à son compte, ou pour celui d'une autre maison dans des stations d'étrangers, par exemple. Des places de bibliothécaires peuvent aussi entrer en ligne de compte.

Il ne peut être assez conseillé à l'aide-libraire de continuer à se cultiver. A côté de ses propres lectures, elle doit être au courant des nouveautés; elle fera bien de suivre des cours pour compléter et approfondir ses connaissances en littérature, en histoire de l'art, etc.

CONDITIONS DE SALAIRES. Les appointements de l'aide-libraire ayant terminé son apprentissage varient suivant les endroits et la durée de service. Au début on paye de 190 à 250 fr.; puis, plus tard, 250 jusqu'à 350 fr. par mois. En cas de capacité spéciale et après dix ans de pratique, on peut atteindre un maximum de 450 fr.; avec ces gains, la librairie est sur le même pied que ses collègues masculins.

La durée normale de la journée de travail est de 9 heures; en décembre, il y a des heures supplémentaires qui sont payées.

MALADIES PROFESSIONNELLES. Il n'y a pas de maladies professionnelles proprement dites. Pour ceux qui sont faibles des poumons, la poussière des livres est un véritable danger. Autrement, la profession n'est pas malsaine, mais elle demande des gens de forte constitution.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES. Les libraires de la Suisse allemande sont organisés en *Schweizerische Buchhändlerverein*; ceux de la Suisse romande en *Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande*; les employés des deux sexes en *Schweizerische Buchhandlungshelfen- und Angestellten-Verein*.

A. M.

(Office central des Professions féminines.)

Pour l'an qui commence...

Le *Mouvement Féministe* publiera en 1925, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

précisions. Elle ne fit pas ses enquêtes dans un esprit froidement scientifique, mais en revenant le cœur lourd comme si elle avait suivi Dante aux Enfers. »

Supprimer d'un coup le travail à domicile était impossible, mais il fallait, du moins, en améliorer les conditions. Un projet de loi présenté au Parlement, exigeait qu'on ne pût travailler dans un local qui n'aurait pas été visité et approuvé par un inspecteur des fabriques. Année après année, le projet fut discuté à la Chambre des Communes, puis finalement écarté. Ce bill avorté servit de base au mouvement en faveur de la nomination de femmes inspectrices de l'hygiène.

3. Les autorités londoniennes créaient une Commission pour venir en aide aux chômeuses. « Qu'a-t-on prévu pour les femmes? » demanda Mrs. Macdonald. Rien, fut la réponse, qui ne la satisfut pas. Alors, enquêtes, questionnaires, rapport présenté à la Commission et demandant la création de deux sortes d'ouvrirs pour les chômeuses, en ville et à la campagne. Le rapport préconisait dans la campagne des sortes de fermes-modèles, où l'on enseignerait à des femmes, spécialement à de jeunes veuves ayant des enfants, l'élevage des abeilles, la culture des légumes et celle des petits fruits. Pour appuyer ces requêtes, Margaret organisa un long cortège de chômeuses dans les rues de Londres. L'opposition officielle ne put être vaincue quant au travail dans la campagne; par contre, des ouvrirs furent créés pour les femmes. On y cousait, tricotait, faisait la cuisine. Mais la vente des objets fabriqués offusqua les com-

L'Idée marche... ou La quinzaine féministe, chronique bimensuelle, du mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. Gd. (avec autant que possible des portraits de féministes de marque ou d'autres illustrations d'actualité).

Les femmes et la chose publique :

I. *Chroniques parlementaires fédérales* (par M^{me} Leuch-Reineck), et toutes les fois que des sujets d'intérêt féminin y seront touchés, des comptes-rendus du même ordre des débats parlementaires aux Grands Conseils de Genève, Vaud, et Neuchâtel.

II. *Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche?*... études des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse.

III. *Notes, documents et études* sur les sujets d'ordre national ou international intéressant l'opinion publique.

Les femmes et la Société des Nations, chroniques et nouvelles de tous les faits intéressant les femmes en corrélation avec la S. d. N.

Lettres de l'étranger: France, Autriche, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Italie, Hollande, etc.

Les allocations familiales et les pensions aux mères d'après l'ouvrage de Miss Rathbone, par M. Maurice Veillard, Dr. en droit.

Les agentes de police en Angleterre par M^{lle} Jeanne Pittet.

Etudes scientifiques et tenue de ménage, par M^{me} A. Leuch, Dr. ès-sciences.

La femme dans la petite maison, d'après l'ouvrage de Mrs. L. Eyle, par M^{me} Vuillomenet.

Biographies féminines et portraits de femmes suisses et étrangères (M^{me} Pestalozzi, Mrs. Fawcett, M^{me} Curie, etc.), par M^{me} Vuillomenet-Challandes et M^{lle} Marg. Evard.

Les femmes et les livres, chronique des œuvres littéraires féminines, par M^{me} M.-L. Preis.

Les nouveaux mots féminins ou l'influence du féminisme sur la grammaire, par M^{lle} Emma Porret.

Les élections et les femmes à Pompéi, par M. Jules Tixerand.

Variétés historiques, littéraires et artistiques, en connexion avec le mouvement féministe.

merçants; elle fut interdite, et, en même temps, on annonça que les ouvrirs qui ne rapporteraient rien seraient supprimés!

4. La Commission d'étude des conditions de travail des sommelières (*barmoids*), que Mrs. Macdonald et ses amies fondèrent, fit un examen sérieux de cette profession dangereuse et décriée.

« Les barmoids ne sont pas nécessairement des femmes légères, écrivait Margaret, mais elles courent de bien grands dangers. On les emploie parce qu'on les paie moins que les hommes, et qu'elles sont l'attrait qui attire les clients. Il les faut très jeunes; quand elles ont plus de 25 ans, elles sont renvoyées. »

Parmi les arguments de défense des tenanciers de bars, — qui eurent gain de cause, naturellement, — je relève avec étonnement que les sommelières sont des agents de civilisation et que les clients aiment à les appeler par leur petit nom...

5. Pour Margaret Macdonald, la femme était un être sacré et d'essence bien différente de l'homme, — égale, mais pas semblable; — dans la femme, elle voyait surtout, et elle honorait la mère. Quoiqu'elle déplorât amèrement la minorité légale et politique de la femme, elle voulait pour celle-ci des conditions de vie tout à fait différentes de celles de l'homme, et elle refusa toujours son appui aux mouvements d'émancipation conduits selon l'esprit masculin et révolutionnaire. « Aucune femme ne peut traduire de façon masculine les émotions qui lui sont propres », avait-elle coutume de dire.

Elle fut une suffragiste convaincue et considérait comme